ARMENIA

10 novembre 2017

28e session du Groupe de travail de l’EPU

Benin

Merci, Monsieur le Vice-Président,

L’Arménie souhaite la bienvenue à la délégation du Bénin et la remercie pour la présentation de son rapport national.

L’Arménie se réjouit des avancées enregistrées par le Bénin sur le plan juridique pour diminuer la discrimination à l’encontre des femmes. La situation reste toutefois préoccupante, **et nous recommandons au gouvernement du Bénin à continuer à entreprendre des mesures pour renforcer la lutte contre les pratiques néfastes et les violences à l’égard des femmes.**

Nous reconnaissons les efforts du Bénin déployés en matière de l’amélioration de qualité de l’éducation, tout particulièrement les initiatives mises en œuvre dans le cadre du Plan décennal du secteur de l’éducation. Nous l’encourageons à poursuivre des mesures prises pour assurer une éducation de base gratuite à tous, ainsi que d’augmenter le taux de scolarisation dans les régions rurales.

L’Arménie salue les progrès accomplis en matière de sensibilisation du public à l’importance de l’enregistrement des naissances et l’encourage à redoubler d’efforts pour faciliter l’accès au service de l’enregistrement.

**L’Arménie recommande au Bénin de ratifier la Convention sur l’imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l’humanité.**

Pour conclure, l’Arménie souhaite le plein succès au Bénin durant son Exercices de l’EPU.

Je vous remercie, Monsieur le Vice-président.